

**COMMUNE DE ROSET-FLUANS**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**du 10 Juillet 2020**

**PRESENTS** : Tous sauf Delphine SAUVAGE, procuration donnée à Jacques ADRIANSEN ; Ingrid TISSOT, procuration donnée à Dominique LHOMME ; Patricia BASTIEN, procuration donnée à Christophe GESLOT ; Thierry SALVI, procuration donnée à Josette COUETTE ; Alain GIBEY ; Gérard MARTIN.

Mme Sylvie ZILIO a été nommé **secrétaire de séance**.

**Ouverture de séance 20 H 00**

**DELIBERATION N° 1 : ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES**

Dans le cadre des élections sénatoriales, il convient d'élire trois délégués :

Le Maire, Jacques ADRIANSEN, fait appel aux candidatures pour le poste de 1<sup>er</sup> délégué.

M. LHOMME Dominique se porte candidat.

Nous procédons au vote à bulletin secret pour désigner le délégué.

1) **Premier tour** : 9 votants

M. LHOMME Dominique obtient 13 voix.

La majorité absolue étant de 8 voix, M. LHOMME Dominique est élu 1<sup>er</sup> délégué titulaire.

M. LHOMME Dominique accepte le poste de délégué titulaire

Le Maire, Jacques ADRIANSEN, fait appel aux candidatures pour le poste de 2<sup>ème</sup> délégué.

Mme COUETTE Josette se porte candidat.

Nous procédons au vote à bulletin secret pour désigner le délégué.

1) **Premier tour** : 9 votants

Mme COUETTE Josette obtient 13 voix.

La majorité absolue étant de 8 voix, Mme COUETTE Josette est élue 2<sup>ème</sup> déléguée titulaire.

Mme COUETTE Josette accepte le poste de délégué titulaire

Le Maire, Jacques ADRIANSEN, fait appel aux candidatures pour le poste de 3<sup>ème</sup> délégué.

M. GESLOT Christophe se porte candidat.

Nous procédons au vote à bulletin secret pour désigner le délégué.

2) **Premier tour** : 9 votants

M. GESLOT Christophe obtient 13 voix.

La majorité absolue étant de 8 voix, M. GESLOT Christophe est élu 3<sup>ème</sup> délégué titulaire.

M. GESLOT Christophe accepte le poste de délégué titulaire

## **DELIBERATION N° 2 : ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES SUPPLEANTS**

Dans le cadre des élections sénatoriales, il convient d'élire trois suppléants. :

Le Maire, Jacques ADRIANSEN, fait appel aux candidatures pour le poste de 1<sup>er</sup> suppléant.

Mme PARINI Françoise se porte candidat.

Nous procédons au vote à bulletin secret pour désigner le délégué.

1) **Premier tour** : 9 votants

Mme PARINI Françoise obtient 13 voix.

La majorité absolue étant de 8 voix, Mme PARINI Françoise est élue 1<sup>er</sup> délégué suppléant.

Mme PARINI Françoise accepte le poste de délégué suppléant.

Le Maire, Jacques ADRIANSEN, fait appel aux candidatures pour le poste de 2<sup>ème</sup> suppléant.

M. BERTHELET Jean-Luc se porte candidat.

Nous procédons au vote à bulletin secret pour désigner le délégué.

1) **Premier tour** : 9 votants

M. BERTHELET Jean-Luc obtient 13 voix.

La majorité absolue étant de 8 voix, M. BERTHELET Jean-Luc est élu 2<sup>ème</sup> délégué suppléant.

M. BERTHELET Jean-Luc accepte le poste de délégué titulaire

Le Maire, Jacques ADRIANSEN, fait appel aux candidatures pour le poste de 3<sup>ème</sup> suppléant.

Mme ZILIO Sylvie se porte candidat.

Nous procédons au vote à bulletin secret pour désigner le délégué.

2) **Premier tour** : 9 votants

Mme ZILIO Sylvie obtient 13 voix.

La majorité absolue étant de 8 voix, Mme ZILIO Sylvie est élue 3<sup>ème</sup> déléguée suppléante.

Mme ZILIO Sylvie accepte le poste de délégué titulaire

## **DELIBERATION N° 3 : VENTE DE TERRAIN SUR LA BAURME LOT 14**

M. le Maire informe le conseil que M. ZONCA Virgile, 9 rue du Pont, 39700 FRAISANS et Mme SIMAO Mathilde, 3 rue du frêne, 25410 SAINT-VIT ont déposé une offre en vue de l'acquisition d'une parcelle de terrain sise sur la Baurme (lot 14) issue du permis d'aménager PA 025 502 18C0001.

M. ZONCA et Mme SIMAO font une offre pour cette parcelle à 49 500 €.

Le conseil, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires en vue de la vente de cette parcelle à M. ZONCA Virgile et Mme SIMAO Mathilde et à signer les actes notariés s'y rapportant.

L'acte sera établi par Maître Roussel à Saint-Vit.

#### **DELIBERATION N° 4 : VENTE DE TERRAIN SUR LA BAURME LOT 15**

M. le Maire informe le conseil que M. CHOURAK Sophien et Mme QUALI Yasmin, 7 rue Charles Bried, 25000 BESANCON ont déposé une offre en vue de l'acquisition d'une parcelle de terrain sise sur la Baurme (lot 15) issue du permis d'aménager PA 025 502 18C0001.

M. CHOURAK et Mme QUALI font une offre pour cette parcelle à 49 500 €.

Le conseil, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires en vue de la vente de cette parcelle à M. CHOURAK Sophien et Mme QUALI Yasmin et à signer les actes notariés s'y rapportant.

L'acte sera établi par Maître Roussel à Saint-Vit.

#### **DELIBERATION N° 5 : MODIFICATION ETAT ASSIETTE AFFOUAGE ET PRIX AFFOUAGE**

M. le Maire informe que la Commission Bois en concertation avec le garde ONF, ont pris connaissance des volumes de bois dans les parcelles dévolues à l'affouage 2020 / 2021.

Pour rappel, les parcelles sont : 1ai, 27 et 19r, suivant délibération du 21-11-2019.

Les volumes d'exploitation pour 2021 étant réduits, M. le Maire propose au Conseil de retirer la parcelle 1ai de l'état d'assiette de l'affouage 2020 / 2021.

M. le Maire rappelle aussi que le prix de l'affouage pour 2019 / 2020 est de 9,00 € le stère.

M. le Maire propose de maintenir ce prix pour l'affouage 2020 / 2021.

Après en avoir débattu, le conseil décide, à l'unanimité, de valider le prix de l'affouage à 9,00 € TTC et de retirer la parcelle 1ai de l'état d'assiette de l'affouage pour 2020 / 2021.

#### **DELIBERATION N° 6 : DESIGNATION DELEGUES COMMISSION INTERCOMMUNALES DES IMPÔTS DIRECTS**

M. le Maire informe que la Commission Intercommunale des impôts directs au sein du Grand Besançon Métropole, est composée de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants, nommés par le Directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de 40 candidats (20 titulaires et 20 suppléants) établie par le Conseil de communauté sur proposition des Communes membres.

Il y a donc lieu de proposer 1 candidat titulaire et 1 candidat suppléant.

##### Candidat titulaire :

M. Jean-Luc BERTHELET, né le 02/03/1958  
13 rue de chailluz – 25410 ROSET-FLUANS  
Assujetti aux impôts locaux  
Chauffeur de bus scolaire

##### Candidat suppléant :

Mme Hélène MARTIN, née le 01/11/1991  
12 rue de la Corne, 25410 ROSET-FLUANS  
Non assujettie aux impôts locaux  
Instructrice des autorisations d'urbanismes

##### Informations diverses :

- La Mairie est toujours en attente des goupilles de la part de l'ONF pour la fermeture des barrières.
- Boîte à livres : Alain ZILIO a donné son accord pour participer à sa confection avec l'employé communal.
- Françoise PARINI a présenté le site internet de la Commune en cours d'élaboration lors de la réunion de la Commission communication, animation le 10/07/2020.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 00.**

Compte rendu affiché le 10 juillet 2020

Le Président de séance

Le Maire

M. Jacques ADRIANSEN